

CONDITIONS D'ADHÉSION

Par décision du Conseil d'administration, approuvée en Assemblée générale, l'adhésion à La Touline est valable pour une durée de UN AN et son montant UNIQUE est de 30 euros.

Sont dispensés de cotisation :

- Les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) sur présentation d'une attestation de moins de 3 mois de la CAF.
- Les bénéficiaires de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) sur présentation d'une attestation de moins de 3 mois de Pôle Emploi

Merci de nous adresser:

- Un **curriculum vitae** récent et détaillé.
 - La **fiche de renseignement** ci-joint, dûment complétée et signée.
- Le **règlement de votre cotisation** d'un montant de 30 euros afin de nous soutenir dans nos missions (par chèque libellé à l'ordre de La Touline, virement ou espèce).

En devenant adhérent (e) de La Touline :

Vous bénéficiez d'un accompagnement adapté, personnalisé et de notre expertise dans le domaine maritime

Nous sommes à votre écoute pour toutes vos questions ou demandes d'informations concernant votre **parcours professionnel dans les métiers de la mer, embarqués comme à terre :**

- **Conseil et Accompagnement vers l'emploi ou la formation**
- **Orientation et réorientation vers un métier**
- **Formation ou Reconversion, VAE**

Vous avez accès à notre application Touline Jobs dans le cadre d'une recherche d'emploi

Basée sur un système de **match**, Touline Jobs est une application destinée à améliorer la **mise en relation entre les demandeurs d'emploi et les employeurs**. Vous pourrez, si besoin avec notre aide, créer votre compte en y ajoutant toutes les informations et documents nécessaires à l'établissement de votre CV 2.0 (visite médicale, brevets, certificats, expériences de navigations ...).

Une fois que vous aurez complété votre profil, il sera vérifié et validé par nos soins. Vous pourrez alors accéder et candidater aux offres d'emplois les plus pertinentes selon votre parcours et vos compétences. De même, les employeurs pourront avoir accès directement à votre profil si vous correspondez à leurs critères de recherche.

Vous êtes membre de La Touline, électeur et éligible

Vous pouvez participer aux assemblées (générale et extraordinaire).

Vos engagements

- **Mettre à jour régulièrement votre parcours**, vos expériences et vos documents (brevets, certificats/attestation/visite médicale...) sur votre espace Toutline Jobs.
- Nous **transmettre toute information utile** pour nous permettre de mener pleinement et efficacement nos actions, à votre égard mais aussi auprès de chacun de ses membres..
- **Actualiser régulièrement votre disponibilité** ou non via Toutline Jobs.

Nos valeurs

Expérimentés, les conseillers de l'association connaissent le quotidien des gens de mer, les opportunités et les contraintes du secteur maritime. Leur professionnalisme est guidé par les valeurs de l'association :

entraide
écoute
bienveillance
simplicité
confiance
implication
réactivité
passion.

Où nous trouver et comment nous rencontrer ?

- Bureau de Brest, ouvert du lundi au vendredi
brest@latouline.com 02 98 43 49 38
- Bureau de Marseille, ouvert du lundi au vendredi
marseille@latouline.com 04 91 89 06 75
- Bureau de Lorient, lundi matin jeudi après-midi sur RDV
lorient@latouline.com 02 97 83 90 87
- Bureau de Nantes, lundi matin sur RDV
nantes@latouline.com 02 40 73 15 59

Les permanences téléphoniques sont assurées du lundi au vendredi de 09h30 à 12h.